



















Le BMX MOURS-ROMANS, Son Président d'honneur Mr René VICAT

Et

La Mairie de Mours St Eusèbe ont le plaisir de vous inviter au 1^{er} Trophée René Vicat

Dimanche 13 Juin 2021

- o La course est ouverte à tous les pilotes licenciés.
- O Coupe aux 3 premiers et médailles du 4ème au 8ème de chaque catégorie.
- Primes pour les pilotes de l'OPEN (Femmes et Hommes) réparties de la façon suivante :
 - ✓ Open Femmes : les 3 premières se partagent la somme des engagements de la catégorie.
 - ✓ Open Hommes : les 3 premiers se partagent la somme des engagements de la catégorie.

Seuls les pilotes des catégories Junior Nationaux et Elites Hommes pourront participer à l'Open et pourront emprunter la Section Pro

Attention! En-dessous de 5 inscrits pour chaque catégorie, l'Open sera annulée. Les inscriptions seront alors remboursées.

o Le règlement national 2021 sera le règlement de référence.

Engagements

Le montant des engagements est de :

6 €uros pour les Benjamins et moins 12 €uros pour les Minimes et plus et Cruiser 20 €uros pour l'Open Femmes et Hommes

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site internet de la FFC : Engagement / BMX ».

3 courses sont ouvertes:

- 1/. Trophée René Vicat 20 pouces
- 2/. Trophée René Vicat 24 pouces
- 3/. Trophée René Vicat Open

Les pilotes n'ont la possibilité de s'inscrire qu'à une seule course.

En cas de soucis pour engager ses pilotes, le club peut contacter la responsable du secrétariat par courriel à <u>billon.gladys@orange.fr</u>

La date limite des engagements est fixée au Jeudi 10 Juin 2021 à 20h00.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible. Pas d'inscription le jour de la course (Sauf Draisienne et 16 pouces).

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au Vendredi 11 Juin à 20h00. Passé ce délai, l'inscription sera due (sauf si présentation d'un certificat médical).

Les règlements se feront sur place par un responsable du club par chèque à l'ordre du BMX MOURS ROMANS (Pas de règlement individuel).

IMPORTANT:

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum un arbitre licencié FFC dans la mesure du possible ou un bénévole quel que soit le nombre de pilotes inscrits à la course.

Cette liste devra être envoyée au référent des arbitres drômois au plus tard le Jeudi 10 Juin 2021 à 20h00 à :

didier.bouvat-boissin@orange.fr

<u>Catégories</u>

Se référer à l'annexe

Horaires

	Début
Essais Bloc 1	9H00
Essais Bloc 2	10H00
Manches qualificatives Blocs 1 et 2	10H50
Essais Bloc 3	13H30
Manches qualificatives Bloc 3	14H00
Draisienne et 16 pouces	15H00
1/8 de Finales	15H25
Pause	15H35
1/4 de Finales	15H45
Pause	16H00
1/2 Finales	16H10
Pause	16H25
Finales	16H35
Remise des récompenses	17H15

Attention ! Ce timing peut être soumis à des modifications horaires

Bloc 1	Prélicenciés	Nés en 2015 et après
	Poussin 1 (Filles et Garçons)	Nés en 2014
	Poussin 2 (Filles et Garçons)	Nés en 2013
	Pupille 1 (Filles et Garçons)	Nés en 2012
	Pupille 2 (Filles et Garçons)	Nés en 2011
Bloc 2	Benjamin 1 (Filles et Garçons)	Nés en 2010
	Benjamin 2 (Filles et Garçons)	Nés en 2009
	Minime (Filles et Garçons)	Nés en 2008 et 2007
	Cadets (Filles et Garçons)	Nés en 2006 et 2005
Bloc 3	17 ans et plus (Filles et Garçons)	Nés en 2004 et avant
	Cruiser	
	Juniors Nationaux et Elites	

Déroulement des courses

Le Trophée René Vicat se déroulera en 3 manches qualificatives suivies des phases finales (1/8 finale, ¼ finale, ½ finale et finale).

Les récompenses

A l'issue des finales, la cérémonie des podiums récompensera les 3 premiers de chaque catégorie

Du 4^{ème} au 8^{ème} les récompenses seront remises à l'arrivée

Protocolaire sanitaire

Cf annexe

Buvette et restauration

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition sur place.

<u>Secours</u>

La Protection Civile sera présente de 9 h 00 à 17 h 00.

<u>Accès</u>

- En venant du Nord : Sortie Autoroute Tain l'Hermitage. Prendre la direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.
- En venant du Sud : Sortie Autoroute Valence Sud. Suivre A49 direction Grenoble. Sortie Chatuzange le Goubet. Prendre direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.
 - ✓ Coordonnées GPS : N : 45.072958 E : 5.067422
- Adresse Piste rue Mère d'Eau des Gonthards 26540 MOURS SAINT EUSEBE.

Renseignements

Email: <u>bmxmoursromans@gmail.com</u>

Nos Partenaires







TRANSPORTS VICAT - 26 MOURS ST EUSEBE







Annexe

Draisienne et 16 pouces	Garcons et Filles		
Nés en 2017 et après	Garçons et Filles		
Prélicenciés	Corpora et Filles		
Nés en 2015 et 2016	Garçons et Filles		
Poussin 1	Garçons	Filles	
Nés en 2014			
Poussin 2	Garçons	Filles	
Nés en 2013			
Pupille 1	Garçons	Filles	
Nés en 2012			
Pupille 2	Garçons	Filles	
Nés en 2011			
Benjamin 1	Corcons	Filles	
Nés en 2010	Garçons	Filles	
Benjamin 2	Garçons	Filles	
Nés en 2009			
Minimes	Garçons	Filles	
Nés en 2008 et 2007	Garçons	i illes	
Cadet	Garçons	Filles	
Nés en 2006 et 2005	Garçons	Tilles	
Hommes 17 et +	Garçons	Filles	
Nés en 2004 et avant	Garçons		
Open Femmes		Femmes	
Nés en 2004 et avant		Juniors Nationaux et Elites	
Open Hommes	Hommes		
Nés en 2004 et avant	Juniors Nationaux et Elites		
Cruiser	Filles et Garçons Minimes / Cadets		
	Hommes 17 / 29 ans	Femmes 17 et +	
	Hommes 30 ans et +		

- Seuls les pilotes des catégories Junior Nationaux et Elites Hommes pourront participer à l'Open et pourront emprunter la Section Pro
- Selon le nombre d'inscrits, certaines catégories pourront être regroupées ou classées sur 5 manches
- Draisienne et 16 pouces = Licence FFC 2021 (Baby Vélo).
 En cas d'inscription le jour de la course pour les draisiennes et les 16 pouces, le pilote devra présenter sa licence

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

BMX RACE

Les mesures décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales et s'appliquent sur les épreuves du calendrier FFC toutes disciplines et catégories confondues à compter de la reprise des activités compétitives.

CES MESURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES POUR RALENTIR LA PROPAGATION DU VIRUS.

- RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT :
 - Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
 - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
 - > Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- > Éviter de se toucher le visage
- > Respecter une distance d'au moins 2 mètres avec les autres
- > Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades
- > Port du masque obligatoire
- 2. PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉMISES PAR LA FFC À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, ENCADRANTS ET COUREURS, PILOTES, RIDERS, ARBITRES, OFFICIELS, BÉNÉVOLES...:

Organisateurs

- > Prendre information auprès de sa Préfecture départementale pour avoir connaissance des mesures locales relatives aux événements et rassemblements
- > En cas de huis clos ou de jauge à respecter liée à l'accueil du public, mettre les moyens en œuvre afin d'organiser, gérer et contrôler ce dernier sur l'organisation, notamment par la distribution et le contrôle des accréditations réservées à l'encadrement minimum des sportifs autorisés à concourir.
- Désigner un référent (titulaire d'une licence FFC auprès de la structure affiliée support de l'organisation) au sein de l'organisation « Hygiène et COVID-19 », responsable de la mise en place des gestes barrière et en mesure de répondre à toutes les questions (cette action faisant partie de l'activité du club organisateur, elle est, à ce titre, couverte par le contrat collectif FFC relatif à la responsabilité civile dont bénéficie le club et ses membres licenciés).
- Rappeler les mesures de protection par des messages speaker et l'affichage aux entrées et lieux de passage des mesures à adopter
- Se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (masques, gants...)
- Prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon et/ou des points en accès libre avec des solutions hydroalcooliques
- > Inciter les bénévoles, prestataires à venir avec leur propre matériel
- Limiter les échanges de matériel, préparer les matériels à prêter désinfectés et faire en sorte qu'ils soient utilisés par une seule personne entre deux désinfections (panneaux, sifflets, chasubles, ...) à défaut, désinfecter le matériel quand il est utilisé par plusieurs personnes.
- > Désinfecter à chaque utilisation les véhicules partagés et porter un masque ou une visière dans le véhicule.
- > Prévoir le maximum d'opérations à l'extérieur, si la météo le permet (remise des numéros, réunions, protocoles)
- Dans les espaces fermés (PC Course, permanence, bureaux organisation, arbitres, salle de presse, local anti-dopage...):
 - Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
 - Port du masque obligatoire
 - Distanciation des espaces de travail
 - Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
 - Renforcer les contrôles d'accès pour limiter aux strictes personnes habilitées
 - Limiter l'impression et la distribution de documents et favoriser leur affichage en extérieur et l'envoi par mail ou SMS
 - Nettoyage et désinfection des espaces tous les jours





>

MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19



Les mesures décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales et s'appliquent sur les épreuves du calendrier FFC toutes disciplines et catégories confondues à compter de la reprise des activités compétitives.

Pour la remise des numéros de course

- Proscrire temporairement les engagements sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place. Mettre en place un numéro de téléphone ou une adresse e-mail où les non licenciés et les engagements tardifs pourront solliciter une inscription à l'épreuve (suivant le cadre règlementaire en vigueur). Chaque non licencié FFC devra laisser un numéro de portable à l'organisateur. Celui-ci le conservera pendant 3 mois après la course.
- Prévoir plus de temps pour la remise des numéros de course, l'adapter au nombre d'inscrits, inciter les inscrits à venir plus tôt chercher leur numéro, inciter les clubs à envoyer un seul chef d'équipe pour retirer les numéros des coureurs / pilotes d'un même club.
- ▶ Bien informer à l'avance les participants des modalités via le DO du Comité Régional ou la communication de l'organisateur.
- ▶ Pas de vérification de licence pour les licenciés FFC, celle-ci aura été faite avant la distribution.
- Remise des dossards, plaques, transpondeurs, bracelets... en enveloppe par une personne avec gants et masque (visière ou tissu).
- Pas de signature des listings par les coureurs, pilotes ou directeurs sportifs mais pointage par la personne qui remet l'enveloppe (au départ de l'épreuve, c'est le pointage par les arbitres qui fera foi de « départ pris »)
- File d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise entre 2 personnes attendant.
- Limiter les échanges de monnaies (pièces et billets) inciter le paiement par chèque
- Assurer un retour des numéros de course et transpondeurs, dans un contenant large « en vrac ». Ils seront vérifiés ultérieurement après désinfection. Votre comité régional pourra vous aider à contacter les participants qui n'auront pas rendu leur matériel.

> Pour les réunions (organisation, directeurs sportifs...)

- ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- Limiter la participation à un représentant par équipe ou entité
- Favoriser les réunions en visioconférence ou en extérieur
- Espacer les chaises pour maintenir la distance requise
- ▶ Port du masque obligatoire
- ▶ En cas d'utilisation de micro, disposer d'un micro par intervenant, à défaut, le nettoyer entre chaque utilisateur

> Espaces sportifs (parking, espace équipe, zone départ, arrivée, ravitaillement...)

- Limiter l'accès aux strictes personnes habilitées
- ▶ En cas de huis clos, ou de jauge liée au public à respecter, limiter l'accès aux strictes personnes habilitées et nécessaires à l'organisation des épreuves
- Mettre en place une distance accrue entre les coureurs et le public (contrôle d'accès, double barriérage...)
- Supprimer l'accès aux douches

> Protocole

- Supprimer la remise de récompense autre que les trophées ou médailles aux trois premiers
- Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection
- Vous pouvez choisir d'organiser un protocole à huis clos, le filmer et le photographier pour diffusion aux médias ou par voie numérique
- ▶ Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire
- Limiter l'accès au podium et aux trophées
- Remise des prix sans hôtes ou hôtesses et sans serrage de main ni bises
- Marquage au sol pour maintenir une distance entre le speaker, les officiels et les sportifs
- Rappeler à chacun la distanciation requise
- Limiter les échanges de micro
- ▶ Port du masque obligatoire, à l'exception d'un bref moment pour les athlètes lorsqu'ils et elles sont sur des marches protocolaires suffisant espacées afin que les photos puissent être réalisées





MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19



Les mesures décrites ci-après peuvent évoluer selon les dispositions gouvernementales et locales et s'appliquent sur les épreuves du calendrier FFC toutes disciplines et catégories confondues à compter de la reprise des activités compétitives.

- > Espaces de restauration et buvettes (leur autorisation ne sera possible qu'en fonction des dispositions du gouvernement et de la décision de la préfecture territorialement compétente)
 - Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
 - Fil d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise
 - Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements
 - ▶ Ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette
 - Répartir les espaces de restauration pour éclater les flux
 - ▶ Favoriser le paiement par carte bancaire sans contact pour éviter les manipulations de billets et pièces

> Zones spectateurs

- En cas de huis clos, les zones spectateurs à proprement parlé sont proscrites
- ▶ En cas de jauge à respecter sur l'accueil du public, les zones spectateurs doivent faire l'objet d'un contrôle entrée/sortie
- Pas de distribution de programme, goodies ou autres cadeaux
- Pas de tractage ou dépôt de prospectus sur les véhicules

Encadrants et coureurs

- Disposer de solutions hydroalcooliques
- > Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade
- > Ne pas jeter et donner de bidons ou autres
- > Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes
- Ne rien accepter de tierces personnes
- Eviter la manipulation du matériel par le public
- Port du masque obligatoire, à l'exception des athlètes en entrainement ou en course, soit 2 minutes avant le départ et 1 minute après l'arrivée



3. PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ÉPREUVES DE BMX RACE

> Parc Pilotes

- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du parc pilote
- Port du masque olbigatoire, pilotes compris quand ils sont pied à terre
- Mise en place d'un sens de circulation pour limiter les croisements
- Réduire la fréquentation du parc en limitant l'accès aux pilotes et à l'encadrement minimum
- Augmenter l'espace entre les tentes
- Nettoyage et désinfection du parc tous les jours
- > Port du casque, des protections et des gants par le pilote dès la sortie du parc pilote pour se rendre en pré-grille

Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour toutes précisions : assistancecovid 19@ffc.fr



